



AVIVA INVESTORS FRANCE

Aviva Performance

rapport
annuel

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 30.09.2021

■ Sommaire

informations concernant les placements et la gestion.....	3
rapport d'activité	9
techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés.....	16
rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	18
comptes annuels	22
bilan	23
actif	23
passif	24
hors-bilan.....	25
compte de résultat.....	26
annexes	27
règles & méthodes comptables	27
évolution actif net	30
compléments d'information	31
inventaire.....	38

Société de gestion	AVIVA INVESTORS FRANCE 14, rue Roquépine - 75008 Paris
Dépositaire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 Paris Cedex 18
Conservateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 Paris Cedex 18
Commissaire aux comptes	ERNST & YOUNG & AUTRES Représenté par Monsieur David KOESTNER 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie
Commercialisateurs	AVIVA INVESTORS FRANCE AVIVA VIE 70, avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

1. Le résultat net, qui correspond au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du Fonds, majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion financière et de la charge des emprunts, augmenté du report à nouveau majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
2. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des intérêts encaissés.

L'OPCVM a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant : capitalisation et/ou distribution : le Directoire de la société de gestion statue chaque année sur l'affectation du résultat net ainsi que des plus-values réalisées, et peut décider de leur capitalisation ou de leur distribution totale ou partielle, indépendamment l'un de l'autre.

Objectif de gestion : L'objectif de gestion du FCP vise à rechercher, sur la durée de placement recommandée supérieure à deux ans, une performance au moyen d'une gestion active de l'allocation entre les marchés et classes d'actifs, via une exposition aux marchés de taux et/ou aux marchés actions de toutes zones géographiques en se comparant à l'indice composite 40% EURO STOXX® + 10 % MSCI World Ex EMU + 50% JPM EMU.

Indicateur de référence : Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance de l'OPCVM ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent.

Toutefois à titre indicatif, la performance de l'OPCVM pourra être comparée à celle de l'indice composite suivant :

- 40% EURO STOXX® : cet indice actions est composé des principales capitalisations de la zone Euro, libellé en euro, présentes dans l'indice STOXX® Europe 600. Il est calculé quotidiennement et publié par STOXX Limited ;
- 10% MSCI World Ex EMU : Cet indice est un indice action constitué des actions de grande capitalisation des pays développés hors celle de la zone euro, libellé en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par MSCI Limited ;
- 50% JPM EMU : cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux de la zone Euro, libellé en euro, de toutes maturités. Il est calculé quotidiennement et publié par JP Morgan.

Le FCP est géré de façon active. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différents de celles de la composition de l'indicateur de référence.

Stratégie d'investissement :

Stratégie utilisée

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.

Le portefeuille pourra être exposé entre 0% et 100% de l'actif net sur les marchés d'actions et/ou de taux français ou étrangers :

- Entre 0% et 100% de l'actif net aux actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote de sociétés français ou étrangers;
- Entre 0% et 100% de l'actif net aux titres de créances ou instruments du marché monétaire.

Le FCP pourra être exposé aux marchés des pays émergents dans la limite de 10% de l'actif net. Le FCP pourra être exposé au risque de change dans la limite de 100% de l'actif net.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

Poche « actions » :

- analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- en fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gérant sur-pondèrera ou sous-pondèrera chacun des secteurs;
- puis les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

Poche « taux » :

- analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs et de leur spread, de leur rating et de la maturité des titres ;
- respect de la fourchette de sensibilité du FCP, comprise entre 0 et +8.

L'allocation d'actifs est décidée en fonction de l'anticipation faite sur les marchés d'actions et de l'anticipation faite sur l'évolution des grandes zones économiques et sur celle des devises. La cible est une allocation équilibrée entre les deux classes d'actifs en vue de protéger et de valoriser le capital.

L'exposition pourra être ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant les dérivés.

L'investissement pourra être également être réalisé entre 0% et 50% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM.

S'agissant des OPC, ils seront sélectionnés en fonction de leur compatibilité avec l'indicateur de référence, de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Par ailleurs, son objectif de gestion ne porte pas sur un investissement durable.

Les actifs hors dérivés intégrés

=> *Actions et titres donnant accès au capital*

Le portefeuille pourra être investi entre 0% et 100% de l'actif net aux actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote de société.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant d'actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés, est de 50% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques. Les émetteurs sélectionnés relèveront de toutes zones géographiques, dont des pays émergents dans la limite de 10% l'actif net, et seront libellés en toutes devises.

Les titres détenus relèveront de toutes tailles de capitalisations dont de petites capitalisations dans la limite de 10% de l'actif net.

=> *Titres de créance et instruments du marché monétaire*

Le portefeuille pourra être investi entre 0% et 100% de l'actif net aux titres de créance et instruments du marché monétaire.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant de titres de créance et instruments du marché monétaire, est de 50% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :

- obligations à taux fixe,
- obligations à taux variable,
- obligations indexées sur l'inflation,
- obligations callables,
- obligations puttables,
- obligations souveraines,
- obligations high yield,

- titres de créance négociables,
- EMTN non structurés,
- titres participatifs,
- titres subordonnés,
- bons du trésor.

Les émetteurs sélectionnés relèveront de toutes zones géographiques, et dans la limite de 10% de l'actif net, de pays émergents. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé.

Ces titres pourront être libellés en toutes devises.

Les titres pourront relever de toutes les notations. Le FCP pourra investir dans la limite de 100% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

=> **Actions et parts d'OPC**

Le FCP pourra investir jusqu'à 50% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	50%
FIA de droit français*	30%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	30%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion du fonds, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

- Nature des marchés d'intervention :
 - Réglementés
 - Organisés
 - De gré à gré
- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - Action
 - Taux
 - Change
- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :
 - Couverture
 - Exposition
- Nature des instruments utilisés :
 - Futures
 - Options
 - Swaps
 - Change à terme
- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :
 - Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres, etc.
 - Augmentation de l'exposition au marché

Les instruments intégrant des dérivés

Le FCP pourra détenir les instruments intégrant des dérivés suivants :

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - Action
 - Taux
 - Change

- Nature des interventions :
 - Couverture
 - Exposition
- Nature des instruments utilisés :
 - Obligations convertibles
 - Obligations échangeables
 - Obligations avec bons de souscription
 - Obligations remboursables en actions
 - EMTN Structurés
 - Droits et warrants
 - Obligations callables
 - Obligations puttables

• Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet d'exposer le portefeuille :

- au marché des actions et des devises,
- au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs,
- ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres

Aucune opération d'acquisition ou de cession temporaire de titres ne sera effectuée.

Effet de levier maximum

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 300 % de l'actif net (levier brut) et jusqu'à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.avivainvestors.com.

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement de l'OPCVM, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement de l'OPCVM.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières

Dans le cadre de ces opérations, du FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%.

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable.

Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées chez le dépositaire.

Profil de risque : Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

Risques principaux :

Risque de perte en capital

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

Risque de gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

Risque actions

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

Risque de taux

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative du FCP. A titre d'exemple, pour un FCP ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative du FCP.

Risque de change

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque de crédit

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenu une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le Fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (high yield) (haut rendement)

L'OPCVM peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement en obligations convertibles

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque lié aux produits dérivés

Dans la mesure où le fonds peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le fonds est exposé.

Risque de contrepartie

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité

Le FCP est susceptible d'investir sur des titres peu liquides du fait de l'émetteur, du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. En cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque en matière de durabilité

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Bien que la Société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Risque accessoire :

Risques lié aux pays émergents

L'OPCVM peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes de l'OPCVM.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Risque lié à l'investissement dans des petites capitalisations

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Garantie ou protection : Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type : Tous souscripteurs.

Le FCP est destiné notamment à servir de support à des contrats d'assurance vie.

Ce FCP s'adresse aux personnes qui acceptent d'être exposées aux risques de l'ensemble des marchés financiers (actions et taux de toutes zones) dans le but de bénéficier de la division des risques attachée à un placement diversifié.

Durée de placement recommandée : supérieure à deux ans.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il lui est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM.

Les parts de l'OPCVM n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933, ou en vertu de quelque loi applicable dans un Etat américain.

De ce fait, lesdites parts/actions ne pourront être directement ou indirectement cédées, offertes/vendues sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis d'Amérique ; elles ne pourront davantage l'être au profit de tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (ci-après U.S. Person, tel que ce terme est défini par la réglementation américaine "Regulation S" dans le cadre de l'Act de 1933, telle qu'adoptée par l'autorité américaine de régulation des marchés (Securities and Exchange Commission)), sauf si un enregistrement des parts était effectué ou si une exemption était applicable. Une telle opération ne pourra en tout état de cause intervenir qu'avec le consentement préalable et exprès de la société de gestion de l'OPCVM.

En outre, le FCP n'est pas et ne sera pas enregistré en vertu de l'U.S. Investment Company Act de 1940 ; en conséquence, toute revente ou cession de parts aux Etats-Unis d'Amérique ou à une U.S. Person peut constituer une violation de la loi américaine et requiert le consentement écrit et préalable de la société de gestion de l'OPCVM.

Régime fiscal : Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller.

Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts.

Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC.

Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Pour plus de détails, le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative est disponible auprès d'Aviva Investors France ou sur le site internet : www.avivainvestors.fr.
- Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse suivante. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès d'Aviva Investors France - Service Juridique - 14, rue Roquépine - 75008 Paris. dirjur@avivainvestors.com
- Date d'agrément par l'AMF : 12 mai 1992.
- Date de création du Fonds : 12 mai 1992.

rapport d'activité

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Après le choc provoqué par la Pandémie de covid-19 et un recul du PIB mondial de 3,4% en 2020, la reprise économique est plus forte qu'anticipé initialement. Le PIB mondial a retrouvé son niveau d'avant crise et devrait croître, selon les dernières prévisions de l'OCDE, de 5,7% en 2021 puis de 4,5% en 2022.

Toutefois cette reprise est inégale dans son ampleur et son séquençage notamment en raison de taux de vaccination très variables à travers le monde avec dès lors de mesures de restriction plus ou moins rapides à lever voire qui doivent de nouveau être imposées. En occident, les vastes plans de soutien monétaires et budgétaires, de nouvelles mesures de confinement plus ciblées avant le déploiement progressif des campagnes de vaccination, la réouverture de nombreuses activités dans les services et le rebond de la consommation alimenté par un stock historique d'épargne sont les moteurs de la reprise. Mais le retard des campagnes de vaccination dans les pays émergents, de nouvelles restrictions en Asie-Pacifique en raison du variant Delta et les ruptures dans les chaînes d'approvisionnement pèsent sur la croissance des pays émergents mais aussi, depuis le troisième trimestre, sur la dynamique économique aux Etats-Unis et en Europe.

Cette reprise économique s'accompagne de nettes tensions inflationnistes avec, d'une part, une forte demande et des pénuries d'offre dans certains secteurs, et, d'autre part, la flambée des cours des matières premières et la hausse des coûts de transport maritime. Ces tensions sont plus ou moins fortes selon les pays. Mais pour l'instant le regain d'inflation est essentiellement lié à des effets de base et des phénomènes transitoires de déséquilibre entre l'offre et la demande.

La croissance américaine est attendue par l'OCDE en hausse de 6% en 2021 puis de 3,9% après un repli de 3,4% en 2020. Le démarrage rapide de la vaccination dès décembre 2020 et le plan supplémentaire de relance de 1.900 milliards de dollars, principalement à destination des ménages, ont soutenu la reprise économique déjà bien amorcée depuis le troisième trimestre 2020. La consommation des ménages est le principal moteur mais les dépenses publiques vont progressivement venir en appui. La nouvelle administration Biden, en place depuis la victoire du camp démocrate aux élections présidentielles et sénatoriales de novembre 2020, a annoncé deux nouveaux programmes de dépenses pluriannuels d'infrastructures équivalant à 18 % du PIB de 2021 : le plan d'aide aux familles américaines (2.000 milliards de dollars) et le plan pour l'emploi (2.300 milliards de dollars). Ces plans doivent être financés par une hausse de la fiscalité des entreprises et celles des ménages les plus aisés. La reprise économique, dont le rythme ralentit au troisième trimestre, s'accompagne d'une nette remontée de l'inflation, à 5,3% en août 2021 en rythme annuel. L'OCDE table sur une inflation annuelle de 3,6% en 2021 et de 3,1% en 2022 après 1,2% en 2020.

Après une récession historique de 6,5% en 2020, la zone euro est également sur le chemin de la reprise. Mais le rythme est plus heurté avec deux nouvelles périodes de recul en rythme trimestriel au 4^e trimestre 2020 et au 1^{er} trimestre 2021 en raison de nouvelles mesures de restrictions sanitaires. Avec le déploiement des campagnes de vaccination depuis le printemps, la réouverture des économies et l'amélioration de la situation sanitaire, la croissance rebondit plus nettement au deuxième trimestre dans le sillage du dynamisme de la consommation des ménages et de l'ampleur des dispositifs d'urgence en faveur des entreprises et de l'emploi mis en place dans les différents pays. Le plan de relance européen « Next Generation EU », qui a été définitivement adopté en juillet 2021, devrait constituer un soutien supplémentaire à la reprise économique en sus de l'attitude toujours accommodante de la banque centrale européenne. Malgré un léger tassement en raison des goulets d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement, la croissance reste solide au troisième trimestre. L'OCDE table sur une croissance du PIB de la zone de 5,3% en 2021 puis de 4,6% en 2022. La zone euro subit également des pressions inflationnistes avec un taux annuel de 3,4% en septembre au plus haut depuis 2008. L'OCDE table sur une hausse annuelle des prix à la consommation de 2,1% en 2021 et de 1,9% en 2022 après 0,3% en 2020.

Le Royaume-Uni devrait voir sa croissance rebondir de 6,7% en 2021 puis de 5,2% en 2022 après une chute de près de 10% de son PIB en 2020. Cette reprise est alimentée par le succès de la campagne de vaccination démarrée dès décembre 2020 et par la levée, par étapes du printemps au début de l'été 2021, des restrictions. Mais elle s'accompagne aussi d'une flambée inflationniste avec des prix à la consommation en hausse de 3,2% en août. L'OCDE table sur une inflation annuelle de 2,3% en 2021 et de 3,1% en 2022. Le Royaume-Uni doit aussi faire face à un déséquilibre sans précédent entre une forte demande liée à la réouverture de l'économie et d'importantes pénuries du côté de l'offre, accentuées par le manque de main d'œuvre dû à la Covid et au Brexit dans des secteurs économiques clés. La croissance devrait s'en ressentir au second semestre 2021.

Le rebond de l'économie japonaise a été vigoureux au second semestre 2020. Mais la dynamique est pénalisée depuis début 2021 par la reprise de l'épidémie de Covid-19 dans de nombreuses préfectures de l'archipel, la lenteur de la campagne de vaccination et le manque de confiance des agents économiques. L'OCDE table sur une croissance annuelle de 2,5% en 2021 puis de 2,1% en 2022, sensiblement inférieure à celles des autres pays développés. En 2020, le PIB s'était contracté de 4,6%.

Tirée par les investissements, notamment en infrastructures, et la demande extérieure, la croissance chinoise est attendue par l'OCDE à +8,5% en 2021 et à +5,8% en 2022. Même si l'épidémie de la Covid-19 semble contrôlée en Chine, les frontières restent fermées et des mesures locales drastiques sont prises dès l'apparition de nouveaux cas. Pékin n'hésite pas à fermer des usines ou des ports pour contenir l'épidémie, avec des conséquences sur l'activité économique et les chaînes d'approvisionnement mondiales. Les autorités chinoises, qui veulent « promouvoir la prospérité collective », se sont lancées dans un programme de reprise en mains de pans de l'économie, avec notamment des tours de vis réglementaires, pour rendre du pouvoir d'achat à la classe moyenne et lutter contre le risque de bulles spéculatives.

LES BANQUES CENTRALES

Depuis la mise en place de mesures exceptionnelles en mars 2020 pour amortir le choc économique et financier de la pandémie, la politique monétaire des grandes banques centrales est restée très accommodante et les taux directeurs inchangés. Elles ont poursuivi leurs achats d'obligations souveraines mais également de plus en plus d'actifs privés, afin de soulager les banques et les inciter à accorder des prêts aux ménages et entreprises. L'ensemble de ces mesures constitue également un fort soutien aux marchés financiers. Toutefois, avec les tensions inflationnistes provoquées par la forte reprise économique aux Etats-Unis, puis en Europe, l'attention se porte de plus en plus sur l'évaluation du calendrier des futures actions des banques centrales et plus particulièrement le début du « tapering » aux Etats-Unis, c'est-à-dire la réduction des rachats d'actifs. Même si le début de la normalisation des politiques monétaires semble se rapprocher, les banquiers centraux maintiennent un discours rassurant sur le caractère transitoire des poussées inflationnistes. Ils sont soucieux de ne pas resserrer trop vite les conditions monétaires et ainsi de ne pas réitérer les erreurs du passé.

Première banque centrale à avoir mis en place des mesures de soutien exceptionnelles en mars 2020, la Réserve fédérale américaine (Fed) pourrait être la première au sein des grands pays développés à normaliser peu à peu sa politique. Depuis sa revue stratégique d'août 2020, la Fed donne la priorité au marché de l'emploi, et donc à la croissance, en se montrant plus tolérante sur l'inflation. En conséquence, son président Jerome Powell a régulièrement rappelé que la Fed était engagée à maintenir ses achats d'actifs aussi longtemps que nécessaire. Mais face à l'accélération des tensions inflationnistes au troisième trimestre 2021, essentiellement dues à la flambée des prix de l'énergie, le ton est devenu plus « hawkish » (politique restrictive de lutte contre l'inflation). Le changement de cap a été avancé lors la réunion du FOMC de septembre 2021. Mais il se fera toutefois par étapes : réduction des achats de titres sur le marché obligataire dès la fin 2021 puis une possible remontée des taux courts en 2022, et non plus en 2023.

La Banque centrale européenne (BCE) a continué de déployer des mesures pour assurer des conditions de financement très favorables. Son programme de rachats d'actifs PEPP (Pandemic Emergency Purchase Programme) a de nouveau été renforcé en décembre pour se monter à 1.850 milliard d'euros, et prolongé jusqu'en mars 2022. La BCE a également appliqué des conditions plus avantageuses pour les opérations de refinancement à long terme des banques (TLTRO). En mars 2021, elle a décidé d'accélérer sensiblement les achats d'actifs du PEPP afin de contenir la hausse des taux longs dans la zone euro dans le sillage des fortes tensions sur les rendements américains. A la fin de l'été, l'institution européenne a indiqué qu'elle allait légèrement réduire ses achats d'actifs dans le cadre du PEPP. Mais elle n'amorce pas encore le « tapering ». La BCE s'est engagée à maintenir des taux bas pour une période prolongée et à soutenir l'économie de la zone euro jusqu'à ce que l'inflation se stabilise durablement à 2%.

LES MARCHÉS DE TAUX

Les taux souverains

Alors que la promesse de soutien illimité des grandes banques centrales à l'économie, pour amortir le choc provoqué par la crise sanitaire, avait tiré les rendements des obligations vers le bas de mars à septembre 2020, les emprunts d'Etats des pays jugés les plus sûrs ont amorcé à partir du quatrième trimestre 2020 une remontée qui s'est accélérée en 2021, et tout particulièrement sur les trois premiers mois de l'année. Cette tendance a été plus marquée aux Etats-Unis où le rendement de l'emprunt d'État américain à dix ans a regagné sur 12 mois plus de 80 points de base à 1,5% fin septembre 2021. Il a inscrit un plus haut à 1,78% fin mars 2021.

Les anticipations de remontée de l'inflation dans le sillage d'une reprise économique plus forte qu'attendu aux États-Unis, confirmées à chaque publication mensuelle des indices des prix, ont fait craindre aux investisseurs un resserrement monétaire plus rapide qu'escompté. C'est donc principalement la communication de la Fed sur le caractère transitoire de l'inflation et donc sur la normalisation de sa politique monétaire qui ont dicté les variations, parfois violentes, des rendements américains depuis début 2021. Le marché obligataire américain a connu un regain de tension fin septembre 2021 quand la Fed a adopté un ton légèrement plus « hawkish » et confirmé le début du « tapering » fin 2021.

En zone euro, les rendements sont remontés sur 12 mois mais dans une moindre mesure. La communication suffisamment claire de la Banque centrale européenne indiquant qu'elle agirait pour limiter la hausse des taux, suivie d'effets, a permis de contenir les tensions sur les marchés obligataires européens. Le Bund allemand à 10 ans, toujours en territoire négatif, a regagné sur la période un peu plus de 30 points de base à -0,19% avec un plus haut en mai proche de zéro. En France, l'OAT à 10 ans a regagné 40 points de base à 0,15% avec un plus haut à 0,33% en mai. En Italie, le rendement de l'emprunt d'État à 10 ans a peu évolué sur un an à 0,87% en fin d'exercice. Mais les variations ont été importantes, avec un plus haut à 1,16% en mai et un plus bas à 0,43% en février 2021.

Le crédit

L'exercice clos à fin septembre 2021 a été marqué par une performance positive du marché du crédit euro avec un resserrement des spreads de crédit (écarts de rendement) sur la majorité des segments de marché (environ 35 points de base en moyenne pour l'Investment Grade et 130 points de base pour le High Yield sur 1 an glissant).

Sur 12 mois, l'indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate a gagné 1,7% tandis que l'indice Bloomberg Barclays Pan European High Yield en euro a progressé de 9,8%.

La remontée des taux longs a pesé plus fortement sur le segment « investment grade » des entreprises les mieux notées qui ont bénéficié d'un resserrement des spreads moins important. La confiance des investisseurs sur le segment « high yield » des entreprises les moins bien notées reste motivée par la reprise de la croissance en Europe, la solidité des fondamentaux des sociétés, la faiblesse des taux de défaut et la politique monétaire accommodante de la Banque centrale européenne. Les mesures de soutien de la BCE et des gouvernements continuent de permettre aux entreprises de venir se financer sur le marché. Après une année 2020 exceptionnelle pour le marché primaire en euro, l'appétit des investisseurs s'est confirmé notamment pour le segment « high yield » et les « obligations vertes ». Le marché primaire a toutefois été relativement calme avec des volumes plutôt faibles par rapport à ceux de l'année dernière.

LES MARCHÉS ACTIONS

Sur l'exercice clos le 30 septembre 2021, les grandes places boursières, à l'exception de l'Asie, ont encore enregistré de belles performances. Sur douze mois, l'indice MSCI World net en euros a progressé de 30%. Les marchés d'actions américains et européens connaissent des évolutions comparables : +28% sur douze mois pour le S&P 500 et +26% pour le Stoxx 600, avec sept mois de hausse d'affilée de février à août. Sur l'exercice écoulé, le MSCI Emerging Market affiche une hausse de quelque 15%. Depuis les plus bas de mars 2020, début de la crise de Covid 19, le rebond des grandes places boursières n'a donc fait que s'amplifier. Au 30 septembre 2021, il était de 80% pour l'indice MSCI World net en euros.

Après une conjonction de bonnes nouvelles en novembre et décembre - élection de Joe Biden aux Etats-Unis, annonce de l'efficacité de plusieurs vaccins contre la Covid-19 suivie du début des campagnes de vaccination, accord sur un nouveau plan de relance aux Etats-Unis, accord in extremis entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne sur l'après Brexit évitant un « no deal » tant redouté, les marchés d'actions ont tout juste repris leur souffle en janvier pour mieux repartir de l'avant. Les actions ont continué à être portées par les flux de liquidités déversés par les banques centrales, les plans de dépenses budgétaires, notamment aux Etats-Unis, la réouverture des économies, le déploiement des campagnes de vaccination et l'amélioration de la situation sanitaire en Occident, ainsi que par les bons résultats des entreprises et les perspectives encourageantes de leurs dirigeants.

Les inquiétudes sur l'inflation, les interrogations sur le rythme de normalisation des politiques monétaires, la propagation rapide du variant Delta du coronavirus, le ralentissement de la croissance chinoise et le tour de vis réglementaire du gouvernement de Xi-Jiping ont ponctuellement provoqué des périodes de prises de bénéfices. L'exercice s'est terminé sur une note négative en septembre 2021. Les tensions inflationnistes, la perspective d'un resserrement monétaire aux Etats-Unis, les inquiétudes suscitées par le risque de faillite du géant chinois de l'immobilier Evergrande ont en effet ravivé l'aversion au risque.

Dans ce contexte, des rotations sectorielles se sont enchaînées en fonction des anticipations d'évolution des taux d'intérêt avec tantôt une surperformance des valeurs sensibles à la hausse des taux (financières, énergie, valeurs cycliques) et tantôt une surperformance des valeurs sensibles au maintien de taux d'intérêt bas (valeurs de qualité, défensives, de croissance). Finalement, ce sont les valeurs dites « value » qui ont enregistré la plus forte performance sur la période : les banques, l'automobile, les valeurs sidérurgiques, l'énergie, les valeurs technologiques figurent en tête du classement alors que les valeurs pharmaceutiques, les « Utilities », l'immobilier, les valeurs de consommation défensives, les télécoms se sont retrouvées en queue de peloton.

LA POLITIQUE DE GESTION

La politique d'allocation

Après un début d'exercice marqué par une pondération actions en ligne avec l'indice compte tenu des incertitudes toujours liées à l'épidémie, les annonces positives autour des vaccins nous ont conduits à surpondérer les actions émergentes dès novembre et à miser sur la surperformance des marchés émergents et des banques. La sensibilité aux taux a été réduite pour revenir en ligne avec l'indice, grâce au soutien des banques centrales. Les positions sur le crédit haut rendement ont commencé à être allégées.

Sur le premier trimestre 2021, tout en maintenant la surpondération actions, nous avons soldé notre position de surperformance sur les actions émergentes, du fait d'incertitudes plus fortes sur cette zone. Après le resserrement des spreads, nous soldons nos positions sur le crédit haut rendement et remettons une position au resserrement des spreads italiens. La sensibilité obligataire a été réduite compte tenu de la remontée de nos anticipations d'inflation dues à la réouverture des économies, notamment en vendant des taux australiens. Autour de la thématique liée à la reflation, nous avons initié une stratégie en valeur relative sur le secteur de l'énergie européenne et des positions devises en CAD/AUD et NOK/SEK.

Au cours du deuxième trimestre, nous sommes revenus en ligne avec l'indice concernant l'exposition actions, après leur forte progression depuis le début de l'année et la forte tension obligataire. Du fait de la pénurie persistante de semi-conducteurs, nous avons initié une position à la surperformance de ce secteur. Pour réduire les risques du portefeuille, nous avons initié une stratégie en valeur relative sur les actions européennes de qualité. Nous avons par ailleurs soldé notre position en CAD/AUD, que nous avons remplacée par une position longue NZD contre CHF du fait d'anticipations à la hausse des taux en Nouvelle Zélande. Nous avons maintenu la sous-sensibilité obligataire et mis en place des stratégies de pentification sur la partie longue de la courbe européenne, et une position à l'écartement des taux entre les Etats-Unis et la Zone Euro.

Sur la dernière période, nous avons de nouveau surpondéré les actions, soldé notre position en devises NZD/CHF et réduit notre position sur les actions de qualité. En septembre, alors que la thématique de reflation revenait en force, nous avons réduit notre sous-sensibilité obligataire ainsi que la position relative sur l'énergie de même que la position au resserrement du spread italien. La Chine subissant un ralentissement de son économie, handicapé notamment par les faillites de certains acteurs de l'immobilier, dans l'anticipation de mesures d'assouplissement nous initions une position en obligations souveraines chinoises face à des obligations européennes.

La poche Actions

L'exercice écoulé a été marqué, dans un premier temps, par une réexposition graduelle du portefeuille vers des valeurs cycliques et dites "de réouverture", puis, dans un second temps et aux vues du contexte plus incertain lié aux perturbations sur les chaînes d'approvisionnement, par un rééquilibrage vers des valeurs de qualité.

Ainsi, durant la fin de l'année 2020, nous avons initié, au sein de différents secteurs, un arbitrage des valeurs défensives vers des valeurs cycliques. Par exemple, dans le secteur automobile, nous avons réduit MICHELIN au bénéfice de VALEO, plus exposé à la tendance des véhicules électriques, alors que dans le secteur de la chimie nous avons réduit notre surpondération sur AIR LIQUIDE au bénéfice d'EVONIK. Cette tendance vers les secteurs cycliques s'est poursuivie en début d'année 2021 puisque nous avons également augmenté l'exposition du portefeuille aux bancaires à travers, par exemple, MEDIOBANCA.

En revanche, au cours des derniers mois de l'exercice, dans un contexte de redémarrage de l'économie à court terme plus incertain, nous avons entamé un rééquilibrage du portefeuille vers des titres plus défensifs mais porteurs de croissance. Ainsi, nous avons réduit notre exposition au secteur automobile et avons renforcé les positions sur des titres tels que SAINT-GOBAIN, CELLNEX ou encore PERNOD RICARD.

La poche Taux

Les stratégies mises en œuvre au cours de l'exercice dans le cadre de la gestion de la poche Taux sont les suivantes :

L'inflation a été une thématique prépondérante en 2021 avec la réouverture graduelle des économies, les tensions sur les chaînes d'approvisionnement ainsi que la hausse du prix de l'énergie (pétrole, gaz). Nous avons tout au long de l'année positionné le fonds afin qu'il bénéficie de la hausse de l'inflation qui fut le premier moteur de performance en 2021 mais réduisant toutefois l'exposition à mesure que les valorisations augmentaient.

Dans un environnement marqué par les incertitudes sur le plan économique et sanitaire nous avons conservé une sensibilité du portefeuille proche de celle de l'indice de référence pendant une majorité de l'année en adoptant cependant une approche opportuniste afin de bénéficier tactiquement de mouvements de taux lorsque les valorisations nous paraissaient excessives. Le fonds a eu ainsi une sensibilité supérieure à celle de l'indice à la mi-mai lorsque le niveau des taux nous paraissait trop élevé et une sensibilité inférieure à celle de l'indice à la suite de la baisse des taux survenue en juillet dont l'amplitude ne nous semblait pas justifiée.

Contrairement à l'année passée, la valeur relative intra zone euro n'a pas été une thématique majeure en 2021, la Banque Centrale Européenne et sa politique monétaire très accommodante stabilisant les écarts de taux à partir de mars. Dans un environnement de taux extrêmement bas nous avons conservé une surpondération du Portugal et de l'Italie tout au long de l'année puis de l'Espagne (réduisant celle du Portugal) à partir de juin, une surpondération des pays « semi-cœur » (Finlande puis Belgique) ainsi qu'une sous-pondération des pays « cœur ».

Le crédit, enfin, a constitué un autre moteur de performance sur l'exercice, offrant une diversification par rapport aux rendements des dettes souveraines. Ce moteur a été utilisé durant l'ensemble de l'exercice sur la partie courte de la courbe des taux (jusqu'à 5 ans environ) en substitution des dettes d'Etats offrant des rendements peu attractifs. Nous avons ainsi maintenu des positions sur des émetteurs du secteur privé bénéficiant d'une notation élevée (« Investment grade ») par les principales agences de notation. La sélectivité et la granularité sont restés des priorités importantes dans le cadre de la gestion de notre exposition au crédit.

Sur la période, la performance du FCP a été de 14,56% contre 13,75% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AVIVA MONETAIRE ISR CT PART D FCP	4 500 234,47	4 108 254,42
DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	4 149 167,10	2 745 335,90
ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	2 601 575,05	3 104 675,90
AMUNDI INDEX SOLUTIONS MSCI EUROPE ETF	1 970 442,85	1 356 769,71
ISHARES IV PLC MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF	1 774 023,65	781 428,84
AVIVA INV.ALPHA YIELD FCP 4DEC	516 214,47	1 296 329,75
MULTI UNITS LUXEMBOURG LYXOR S AND P 500 UCITS ETF ACC	-	1 715 616,10
AVIVA INVESTORS SICAV EMERGING MARKETS CORPORATE BOND SICAV	18 741,38	932 929,96
LYXOR INDEX FUND SICAV SMART OVERNIGHT RETURN	363 584,63	363 313,19
ISHARES SURO HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF	-	702 955,11

Politique de vote

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant exerce au fur et à mesure les droits de vote aux conditions fixées par la « Politique de vote » en vigueur au sein de la société de gestion consultable sur le site internet d'Aviva Investors France via le lien : <http://www.avivainvestors.fr>.

Le rapport sur l'exercice par la Société de Gestion des droits de vote est disponible sur son site internet ou dans le rapport annuel de la Société de gestion.

Description succincte de la procédure de sélection des intermédiaires

Aviva Investors France a recours au service d'Aviva Investors Global Services Limited et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Selon cette dernière, tous les intermédiaires sont choisis en fonction de leur solvabilité et doivent passer par un processus de sélection rigoureux basé sur des critères qualitatifs et quantitatifs. Une fois approuvées, les contreparties font l'objet d'un suivi et d'une analyse en continue de leur qualité d'exécution. Les facteurs clés pris en compte à cet égard sont : la couverture de marché ; la couverture des instruments ; les protocoles de négociation ; les coûts de transaction ; l'efficacité et la fiabilité du traitement des opérations.

Pour plus d'informations, les porteurs peuvent se référer à la politique d'exécution et de sélection disponible sur le site www.avivainvestors.com et dans le rapport annuel de la société de gestion.

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur notre site Internet à l'adresse : www.avivainvestors.fr.

Risque global

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Revenus ouvrant droit à réfaction

Aucune somme distribuable pour l'exercice 2020-2021.

Autres informations

L'arrêt Aberdeen a autorisé la possibilité de réclamations auprès des autorités fiscales de différents pays.

En effet, dans plusieurs pays de l'Union Européenne, les dividendes payés par les sociétés ne sont pas imposés de façon similaire si les dividendes sont versés à des entités domestiques ou étrangères.

Ainsi, lorsque les dividendes sont versés à une entité étrangère, ces dernières subissent parfois une retenue à la source entraînant une divergence de traitement fiscal portant atteinte à la libre circulation des capitaux, et donc contraire au droit de l'Union Européenne. Plusieurs décisions de la Cour de justice de l'Union Européenne et du Conseil d'Etat ayant été prises en faveur des résidents étrangers, la société de gestion prévoit de procéder à des demandes de remboursement de la retenue à la source payée sur les dividendes perçus de sociétés étrangères pour les OPC domiciliés en France lorsque les perspectives de remboursement des retenues à la source peuvent être estimées comme favorables aux fonds concernés. S'agissant de procédures de réclamations auprès des autorités fiscales concernées, le remboursement susceptible d'être obtenu in fine est incertain tant dans son montant en principal et le cas échéant en intérêts qu'en terme de délais.

Politique de rémunération

Partie qualitative

Aviva Investors France s'est dotée d'une politique de rémunération applicable à l'ensemble des mandataires sociaux et du personnel d'AIF, définissant les conditions de détermination de la rémunération fixe et de la rémunération variable du personnel de la société. Cette politique de rémunération intègre également l'application d'un dispositif spécifique applicable à la rémunération variable des « personnels régulés » au titre de son activité de gestion d'OPC (FIA et OPCVM). Ce dispositif prévoit, notamment, d'une part, le versement différé et étalé sur trois exercices d'une fraction de la rémunération variable et, d'autre part, le versement sous forme d'actions ou de parts d'OPC gérés de 50% de la rémunération variable.

Ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2016 au titre de l'exercice 2015 et a été agréé (dans le cadre de la mise en œuvre de la directive OPCVM 5) dans son intégralité par l'AMF le 6 avril 2017.

Pour les fonds UCITS, ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2018 au titre de l'exercice 2017.

Par ailleurs, AIF est dotée d'un Comité des rémunérations chargé de l'application et du suivi de cette politique. Pour plus d'information, la politique de rémunération est disponible sur demande auprès de la société de gestion, ainsi que sur le site internet à l'adresse suivante : www.avivainvestors.com

Partie quantitative

Au titre de l'exercice 2020, le montant des sommes versées par Aviva Investors France à ses collaborateurs au titre de leur rémunération fixe s'élevait à 13 674 889 euros, hors charges patronales.

Le montant global de rémunération variable alloué au titre de l'exercice 2020 à l'ensemble des 160 salariés d'Aviva Investors France (et payable postérieurement à la clôture de cet exercice aux conditions et modalités fixées par la Politique de Rémunération) s'élevait à 4 373 600 euros, hors charges patronales.

Le montant de rémunération variable alloué au titre de ce même exercice à des salariés entrant dans le cadre du dispositif de rémunération variable, mis en place en application de la directive 2014/91/UE (Directive OPCVM V), et de la directive 2011/61/UE (Directive AIFM) s'élevait à 250 000 euros hors charges patronales, et concernait 1 salarié.

Effets de levier

Levier brut : 155%.

Levier net : 144%.

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2021.

SFDR

Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

AVIVA PERFORMANCE n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons qu'AVIVA PERFORMANCE ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :	-
- Prêts de titres :	-
- Emprunts de titres :	-
- Prises en pension :	-
- Mises en pensions :	-
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :	25 124 975,15
- Change à terme :	6 401 932,97
- Future :	18 065 175,51
- Options :	657 866,67
- Swap :	-

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	CREDIT AGRICOLE
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Aviva Performance

Exercice clos le 30 septembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds Aviva Performance,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Aviva Performance constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 12 janvier 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Koestner', written over a horizontal line.

David Koestner

comptes annuels

BILANactif

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	35 809 730,90	33 803 312,29
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	11 338 478,24	11 399 455,49
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	12 927 710,28	9 827 614,12
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 476 532,96	10 869 104,42
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	1 799 073,05	1 613 611,23
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	267 936,37	93 527,03
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	6 998 246,06	1 687 223,32
Opérations de change à terme de devises	6 379 751,69	1 043 572,59
Autres	618 494,37	643 650,73
Comptes financiers	24 427,55	16 940,48
Liquidités	24 427,55	16 940,48
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	42 832 404,51	35 507 476,09

BILAN passif

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	31 804 706,32	32 162 653,25
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	1 829 185,95	780 724,27
• Report à nouveau	84,58	47,17
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 216 121,32	1 213 168,12
• Résultat de l'exercice	53 845,36	81 730,65
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	35 903 943,53	34 238 323,46
Instruments financiers	255 390,81	93 526,39
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	255 390,81	93 526,39
Autres opérations	-	-
Dettes	6 673 024,62	1 086 754,59
Opérations de change à terme de devises	6 349 076,30	1 038 779,29
Autres	323 948,32	47 975,30
Comptes financiers	45,55	88 871,65
Concours bancaires courants	45,55	88 871,65
Emprunts	-	-
Total du passif	42 832 404,51	35 507 476,09

HORS-bilan

30.09.2021

30.09.2020

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	18 065 175,50	14 021 070,68
- Marché à terme conditionnel (Options)	657 866,68	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1,91	528,75
• Produits sur actions et valeurs assimilées	287 204,85	272 543,55
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	134 723,36	185 145,71
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	421 930,12	458 218,01
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-3 742,09	-6 167,64
• Autres charges financières	-7 696,76	-270,61
Total (II)	-11 438,85	-6 438,25
Résultat sur opérations financières (I - II)	410 491,27	451 779,76
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-356 435,90	-370 315,75
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	54 055,37	81 464,01
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-210,01	266,64
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	53 845,36	81 730,65

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les comptes ont été établis par la Société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

=> *Instruments financiers cotés*

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant. (Source : Valorisateur sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la société de gestion de portefeuille). Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (Source : Chambre de compensation).

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

=> *OPC et fonds d'investissement non cotés*

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend d'Aviva Investors France, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

=> *Titres de créance négociables*

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement.

Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu), sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois. (Source : Valorisateur sur la base de données de marché).

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité

aviva
performance

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Capitalisation et/ou distribution du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

2 évolutionactif net

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	34 238 323,46	38 948 902,88
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	282 376,98	582 569,73
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-3 386 420,88	-3 411 676,87
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 781 907,49	2 995 692,45
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-575 008,05	-1 646 075,71
Plus-values réalisées sur contrats financiers	939 025,57	1 072 985,83
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-776 596,12	-934 010,11
Frais de transaction	-24 264,83	-16 462,11
Différences de change	35 152,20	-241 155,45
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	2 269 481,60	-2 771 531,35
- Différence d'estimation exercice N	4 615 683,10	2 346 201,50
- Différence d'estimation exercice N-1	2 346 201,50	5 117 732,85
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	146 381,93	-84 924,17
- Différence d'estimation exercice N	110 903,83	-35 478,10
- Différence d'estimation exercice N-1	-35 478,10	49 446,07
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-80 471,19	-337 455,67
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	54 055,37	81 464,01
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	35 903 943,53	34 238 323,46

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	12 354 493,64	-
Obligations à taux variable	101 672,32	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	14 154 468,95	4 568 573,23	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	12 826 037,96	101 672,32	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	24 427,55
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	45,55
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	14 154 468,95	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	156 444,70	503 167,38	1 080 978,22	2 257 906,99	8 929 212,99
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	24 427,55	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	45,55	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	17 425 132,43	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	CHF	NZD	USD	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	152 965,09	-	-	49 257,39
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	553 421,93	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	920 697,37	924 891,54	113 184,35	1 080 702,20
Comptes financiers	2 695,03	-	3 975,19	5 876,72
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	920 858,70	927 170,39	552 338,02	1 071 373,90
Comptes financiers	-	-	-	45,55
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	7 975 297,18	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	6 998 246,06
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	2 926 291,11
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	3 453 460,58
Autres Créances :	
Ventes règlements différés	363 313,19
Dépôts de garantie (versés)	247 134,34
Coupons à recevoir	8 046,84
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	6 673 024,62
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	3 471 741,01
Montant total négocié des Achats à terme de devises	2 877 335,29
Autres Dettes :	
Achats règlements différés	289 041,87
Frais provisionnés	30 407,95
Débiteurs et créiteurs divers	4 498,50
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	552	282 376,98	6 523,4388	3 386 420,88
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,99
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	4 145 699,60
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	30.09.2021	30.09.2020
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	84,58	47,17
Résultat	53 845,36	81 730,65
Total	53 929,94	81 777,82
Affectation		
Distribution	53 716,77	81 685,94
Report à nouveau de l'exercice	213,17	91,88
Capitalisation	-	-
Total	53 929,94	81 777,82
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	66 317	72 288,4388
Distribution unitaire	0,81	1,13
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	13 741,18	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	30.09.2021	30.09.2020
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	1 829 185,95	780 724,27
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 216 121,32	1 213 168,12
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	4 045 307,27	1 993 892,39
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	4 045 307,27	1 993 892,39
Capitalisation	-	-
Total	4 045 307,27	1 993 892,39
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	30.09.2021	30.09.2020	30.09.2019	28.09.2018	29.09.2017
Actif net	35 903 943,53	34 238 323,46	38 948 902,88	40 612 109,14	42 982 790,22
Nombre de parts en circulation	66 317	72 288,4388	78 093,4388	84 871,4388	87 171
Valeur liquidative	541,39	473,63	498,74	478,51	493,08
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	0,81	1,13	4,42	4,23	4,77
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	7,71	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : 12 mai 1992.

4 inventaire au 30.09.2021

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
DE000A1EWWW0	ADIDAS NOM	PROPRE	552,00	150 033,60	EUR	0,42
NL0012969182	ADYEN BV	PROPRE	53,00	127 995,00	EUR	0,36
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	1 509,00	209 117,22	EUR	0,58
NL0000235190	AIRBUS BR BEARER SHS	PROPRE	445,00	51 219,50	EUR	0,14
NL0013267909	AKZO NOBEL NV	PROPRE	677,00	63 895,26	EUR	0,18
CH0432492467	ALCON INC	PROPRE	473,00	33 268,82	CHF	0,09
DE0008404005	ALLIANZ SE-NOM	PROPRE	1 267,00	246 862,28	EUR	0,69
FR0010220475	ALSTOM	PROPRE	1 779,00	58 440,15	EUR	0,16
ES0109067019	AMADEUS IT GROUP SA	PROPRE	512,00	29 122,56	EUR	0,08
BE0974293251	ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	PROPRE	2 478,00	121 781,31	EUR	0,34
NL0006237562	ARCADIS NV	PROPRE	720,00	31 089,60	EUR	0,09
LU1598757687	ARCELORMITTAL SA	PROPRE	3 178,00	84 089,88	EUR	0,23
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	1 137,00	734 388,30	EUR	2,05
FR0000051732	ATOS SE	PROPRE	850,00	39 227,50	EUR	0,11
FR0000120628	AXA	PROPRE	7 730,00	186 177,05	EUR	0,52
ES0113900J37	BANCO SANTANDER SA	PROPRE	45 556,00	142 886,39	EUR	0,40
DE000BASF111	BASF SE	PROPRE	3 014,00	198 471,90	EUR	0,55
DE000BAY0017	BAYER AG	PROPRE	1 756,00	82 540,78	EUR	0,23
FR0000131104	BNP PARIBAS	PROPRE	4 280,00	237 283,20	EUR	0,66
FR0000120503	BOUYGUES	PROPRE	2 207,00	79 231,30	EUR	0,22
FR0000125338	CAP GEMINI SE	PROPRE	1 388,00	250 048,20	EUR	0,70
DK0010181759	CARLSBERG B	PROPRE	349,00	49 257,39	DKK	0,14
ES0105066007	CELLNEX TELECOM S.A.	PROPRE	1 442,00	76 858,60	EUR	0,21
FR0000125007	COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	PROPRE	3 561,00	207 392,64	EUR	0,58
FR0000045072	CREDIT AGRICOLE SA	PROPRE	9 440,00	112 770,24	EUR	0,31

AVIVA PERFORMANCE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0000120644	DANONE SA	PROPRE	1 761,00	103 987,05	EUR	0,29
DE0005557508	DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	PROPRE	14 797,00	257 408,61	EUR	0,72
PTEDP0AM0009	EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	PROPRE	10 814,00	49 041,49	EUR	0,14
FR0000130452	EIFFAGE	PROPRE	504,00	44 190,72	EUR	0,12
FR0010242511	ELECTRICITE DE FRANCE SA	PROPRE	4 621,00	50 322,69	EUR	0,14
FI0009007884	ELISA OYJ	PROPRE	484,00	25 961,76	EUR	0,07
IT0003128367	ENEL SPA	PROPRE	24 757,00	164 658,81	EUR	0,46
FR0010208488	ENGIE SA	PROPRE	9 690,00	109 903,98	EUR	0,31
DE000ENAG999	E.ON SE	PROPRE	8 115,00	85 759,32	EUR	0,24
FR0000121667	ESSILOR LUXOTTICA SA	PROPRE	1 098,00	181 719,00	EUR	0,51
DE000EVNK013	EVONIK INDUSTRIES AG	PROPRE	2 923,00	79 710,21	EUR	0,22
NL0011585146	FERRARI NV	PROPRE	129,00	23 342,55	EUR	0,07
DE0005785604	FRESENIUS SE & CO KGAA	PROPRE	1 689,00	70 152,62	EUR	0,20
DE000A0LD6E6	GERRESHEIMER AG	PROPRE	382,00	32 393,60	EUR	0,09
ES0144580Y14	IBERDROLA SA	PROPRE	11 291,00	98 051,04	EUR	0,27
ES0148396007	INDITEX	PROPRE	3 546,00	112 833,72	EUR	0,31
DE0006231004	INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	PROPRE	5 348,00	189 987,70	EUR	0,53
NL0011821202	ING GROUP NV	PROPRE	16 900,00	212 399,20	EUR	0,59
IT0000072618	INTESA SANPAOLO SPA	PROPRE	59 104,00	145 011,66	EUR	0,40
BE0003565737	KBC GROUPE	PROPRE	1 857,00	144 920,28	EUR	0,40
FR0000121485	KERING	PROPRE	54,00	33 264,00	EUR	0,09
IE0004906560	KERRY GROUP A	PROPRE	929,00	107 624,65	EUR	0,30
DE000KGX8881	KION GROUP	PROPRE	239,00	19 325,54	EUR	0,05
FI0009013403	KONE B	PROPRE	479,00	29 113,62	EUR	0,08
NL0000009538	KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	PROPRE	496,00	19 016,64	EUR	0,05
DE000LEG1110	LEG IMMOBILIEN SE	PROPRE	417,00	50 957,40	EUR	0,14
IE00BZ12WP82	LINDE PLC	PROPRE	672,00	172 099,20	EUR	0,48
FR0000120321	L'OREAL SA	PROPRE	722,00	257 645,70	EUR	0,72
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PROPRE	837,00	519 023,70	EUR	1,45
IT0000062957	MEDIOBANCA SPA	PROPRE	6 415,00	66 972,60	EUR	0,19

AVIVA PERFORMANCE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0000121261	MICHELIN (CGDE)-SA	PROPRE	1 040,00	138 112,00	EUR	0,38
DE0008430026	MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	PROPRE	627,00	148 536,30	EUR	0,41
FI0009013296	NESTE CORPORATION	PROPRE	1 844,00	90 300,68	EUR	0,25
FI0009000681	NOKIA OYJ	PROPRE	19 631,00	93 423,93	EUR	0,26
CH0012005267	NOVARTIS AG-NOM	PROPRE	1 168,00	83 005,68	CHF	0,23
FR0000120693	PERNOD RICARD	PROPRE	952,00	181 546,40	EUR	0,51
DE000PSM7770	PROSIEBENSAT1 MEDIA SE	PROPRE	3 022,00	47 928,92	EUR	0,13
IT0004176001	PRYSMIAN SPA	PROPRE	2 381,00	72 191,92	EUR	0,20
FR0000130577	PUBLICIS GROUPE	PROPRE	2 495,00	145 358,70	EUR	0,40
NL0012169213	QIAGEN NV	PROPRE	1 834,00	82 144,86	EUR	0,23
CH0012032048	ROCHE HOLDING LTD	PROPRE	116,00	36 690,59	CHF	0,10
FR0000120578	SANOFI	PROPRE	3 525,00	292 857,00	EUR	0,82
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	3 228,00	377 288,64	EUR	1,05
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	1 875,00	269 812,50	EUR	0,75
DE0007236101	SIEMENS AG-NOM	PROPRE	3 184,00	451 873,28	EUR	1,26
DE000ENER6Y0	SIEMENS ENERGY AG	PROPRE	3 064,00	71 176,72	EUR	0,20
NL0011821392	SIGNIFY NV	PROPRE	1 045,00	45 091,75	EUR	0,13
IT0003153415	SNAM RETE GAS	PROPRE	13 286,00	63 719,66	EUR	0,18
FR0012757854	SPIE SA	PROPRE	3 174,00	62 400,84	EUR	0,17
NL00150001Q9	STELLANTIS NV	PROPRE	10 472,00	173 583,87	EUR	0,48
NL0000226223	STMICROELECTRONICS NV	PROPRE	2 816,00	106 346,24	EUR	0,30
ES0178430E18	TELEFONICA SA	PROPRE	13 972,00	56 544,68	EUR	0,16
FR0000121329	THALES SA	PROPRE	1 954,00	164 448,64	EUR	0,46
DE0007500001	THYSSENKRUPP AG	PROPRE	2 888,00	26 506,06	EUR	0,07
FR0000120271	TOTAL ENERGIES SE	PROPRE	9 124,00	377 140,54	EUR	1,05
NL0015000IY2	UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	PROPRE	3 512,00	81 179,88	EUR	0,23
FR0000125486	VINCI SA	PROPRE	870,00	78 430,50	EUR	0,22
FR0000127771	VIVENDI	PROPRE	3 512,00	38 298,36	EUR	0,11
DE0007664039	VOLKSWAGEN AG PFD	PROPRE	641,00	124 123,24	EUR	0,35
DE000A1ML7J1	VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	PROPRE	2 292,00	118 954,80	EUR	0,33

AVIVA PERFORMANCE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
NL0000395903	WOLTERS KLUWER CVA	PROPRE	1 825,00	167 133,50	EUR	0,47
FR0011981968	WORLDLINE	PROPRE	183,00	12 079,83	EUR	0,03
Total Action				11 338 478,24		31,58
Obligation						
XS0802995166	ABN AMRO BANK NV 7.125% 06/07/2022	PROPRE	100 000,00	107 258,85	EUR	0,30
XS1647404554	ALD SA 0.875% 18/07/2022	PROPRE	100 000,00	101 159,99	EUR	0,28
BE0000351602	BELGIUM 0% 22/10/2027	PROPRE	50 000,00	51 028,15	EUR	0,14
BE0000352618	BELGIUM 0% 22/10/2031	PROPRE	335 742,00	331 786,96	EUR	0,92
FR0013465358	BNP PARIBAS VARIABLE 04/06/2026	PROPRE	100 000,00	101 672,32	EUR	0,28
ES0000012I32	BONOS Y OBLIG DE 0.5% 31/10/2031	PROPRE	280 000,00	281 624,49	EUR	0,78
ES0000012G26	BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 0.8% 30/07/2027	PROPRE	360 000,00	379 352,37	EUR	1,06
ES0000012G42	BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.2% 31/10/2040	PROPRE	5 000,00	5 192,81	EUR	0,01
ES0000012G34	BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.25% 31/10/2030	PROPRE	9 000,00	9 861,80	EUR	0,03
ES0000012H58	BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.45% 31/10/2071	PROPRE	42 000,00	37 822,01	EUR	0,11
IT0005421703	BTPS 1.8% 01/03/2041	PROPRE	49 000,00	51 231,99	EUR	0,14
DE0001102531	BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0.0% 15/02/2031	PROPRE	150 000,00	153 402,60	EUR	0,43
IT0005425233	BUONI POLIENNAL DEL TES 1.7% 01/09/2051	PROPRE	35 000,00	34 217,39	EUR	0,10
IT0005422891	BUONI POLIENNALI DEL TES 0.9% 01/04/2031	PROPRE	450 000,00	453 520,88	EUR	1,26
XS1176079843	ENEL FINANCE INTL NV 1.966% 27/01/2025	PROPRE	100 000,00	108 147,08	EUR	0,30
EU000A284469	EUROPEAN UNION 0.30% 04/11/2050	PROPRE	12 000,00	11 148,84	EUR	0,03
DE0001141794	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 05/04/2024	PROPRE	190 000,00	193 452,30	EUR	0,54
DE0001102507	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2030	PROPRE	58 500,00	60 003,04	EUR	0,17
FI4000441878	FINNISH GOVERNMENT 0.0% 15/09/2030	PROPRE	56 000,00	56 301,56	EUR	0,16
FI4000480488	FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2052	PROPRE	20 000,00	17 551,18	EUR	0,05
FI4000369467	FINNISH GOVERNMENT 0.5% 15/09/2029	PROPRE	22 000,00	23 145,96	EUR	0,06
FI4000278551	FINNISH GOVERNMENT 0.50% 15/09/2027	PROPRE	100 000,00	105 254,63	EUR	0,29
FR0014004J31	FRANCE GOVT OF 0.75% 25/05/2053	PROPRE	92 625,00	87 670,70	EUR	0,24
FR0012517027	FRANCE OAT 0.50% 25/05/2025	PROPRE	60 000,00	62 411,77	EUR	0,17
FR0011619436	FRANCE OAT 2.25 05/25/24	PROPRE	50 000,00	54 247,70	EUR	0,15
FR0011461037	FRANCE OAT 25/05/45	PROPRE	60 000,00	93 930,22	EUR	0,26

AVIVA PERFORMANCE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0013516549	FRANCE 0% 25/11/2030	PROPRE	270 000,00	268 563,60	EUR	0,75
FR0013515806	FRANCE 0.5% 25/05/2040	PROPRE	85 034,00	83 445,84	EUR	0,23
FR0014001NN8	FRANCE 0.5% 25/05/2072	PROPRE	84 172,00	65 317,94	EUR	0,18
FR0014002JM6	FRANCE 0.5% 25/06/2044	PROPRE	148 609,00	142 299,59	EUR	0,40
FR0013407236	FRANCE 0.50% 25/05/2029	PROPRE	420 000,00	440 477,61	EUR	1,23
FR0013286192	FRANCE 0.75% 25/05/2028	PROPRE	70 000,00	74 785,01	EUR	0,21
FR0013250560	FRANCE 1% 25/05/2027	PROPRE	300 000,00	323 912,53	EUR	0,90
FR0012938116	FRANCE 1% 25/11/2025	PROPRE	60 000,00	64 286,54	EUR	0,18
FR0013313582	FRANCE 1.25% 25/05/2034	PROPRE	100 000,00	111 868,05	EUR	0,31
FR0012993103	FRANCE 1.5% 25/05/2031	PROPRE	130 000,00	148 382,61	EUR	0,41
FR0013404969	FRANCE 1.5% 25/05/2050	PROPRE	51 575,00	60 055,72	EUR	0,17
FR0013234333	FRANCE 1.75% 25/06/2039	PROPRE	3 977,00	4 835,41	EUR	0,01
FR0011962398	FRANCE 1.75% 25/11/2024	PROPRE	60 000,00	65 358,59	EUR	0,18
FR0010466938	FRANCE 4.25% 10/25/2023	PROPRE	70 000,00	79 972,05	EUR	0,22
FR0013344751	FRENCH REPUBLIC 0% 25/03/2024	PROPRE	70 000,00	71 098,51	EUR	0,20
FR0013131877	FRENCH REPUBLIC 0.5% 25/05/2026	PROPRE	500 000,00	522 964,11	EUR	1,46
FR0013480613	FRENCH REPUBLIC 0.75% 25/05/2052	PROPRE	3 690,00	3 525,99	EUR	0,01
FR0013154044	FRENCH REPUBLIC 1.25% 25/05/2036	PROPRE	2 606,00	2 920,34	EUR	0,01
DE0001102564	GERMANY 0% 15/08/2031	PROPRE	50 000,00	50 975,90	EUR	0,14
DE0001102572	GERMANY 0% 15/08/2052	PROPRE	70 000,00	63 626,92	EUR	0,18
XS1808395930	INMOBILIARIA COLONIAL SO 2% 17/04/2026	PROPRE	100 000,00	108 545,81	EUR	0,30
IE00BV8C9418	IRELAND 1% 15/05/2026	PROPRE	30 000,00	32 111,41	EUR	0,09
IE00BH3SQB22	IRELAND 1.5% 15/05/2050	PROPRE	27 979,00	32 429,36	EUR	0,09
IE00BMQ5JM72	IRISH GOVT 0.55% 22/04/2041	PROPRE	50 000,00	49 152,52	EUR	0,14
IE00BKFVC899	IRISH 0.2% 18/10/2030	PROPRE	85 000,00	86 159,00	EUR	0,24
IT0005437147	ITALIAN REPUBLIC 0% 01/04/2026	PROPRE	280 000,00	279 073,20	EUR	0,78
IT0005413684	ITALIAN REPUBLIC 0.3% 15/08/2023	PROPRE	340 000,00	344 633,05	EUR	0,96
IT0005433195	ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/03/2037	PROPRE	109 000,00	103 649,07	EUR	0,29
IT0005449969	ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/12/2031	PROPRE	184 000,00	185 592,23	EUR	0,52
IT0005413171	ITALIAN REPUBLIC 1.65% 01/12/2030	PROPRE	90 000,00	97 486,67	EUR	0,27

AVIVA PERFORMANCE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IT0004532559	ITALIAN REPUBLIC 5% 01/09/2040	PROPRE	80 000,00	126 811,04	EUR	0,35
IT0005408502	ITALY TREASURY 1.85% 01/07/2025	PROPRE	422 000,00	454 374,92	EUR	1,27
IT0003934657	ITALY 4% 01/02/2037	PROPRE	30 000,00	41 379,50	EUR	0,12
DE000A3E5LU1	KFW 0% 09/11/2028	PROPRE	170 000,00	172 303,67	EUR	0,48
XS2388457264	KFW 0% 15/09/2031	PROPRE	45 000,00	44 979,30	EUR	0,13
DE000A3H3KE9	KFW 0.375% 20/05/2036	PROPRE	30 000,00	30 322,49	EUR	0,08
DE000A2LQSN2	KFW 0.75% 15/01/2029	PROPRE	15 000,00	16 086,58	EUR	0,04
BE0000342510	KINGDOM OF BELGIUM 0.5% 22/10/2024	PROPRE	70 000,00	72 784,84	EUR	0,20
BE0000353624	KINGDOM OF BELGIUM 0.65% 22/06/2071	PROPRE	22 659,00	18 877,94	EUR	0,05
BE0000347568	KINGDOM OF BELGIUM 0.9% 22/06/2029	PROPRE	85 000,00	92 176,92	EUR	0,26
BE0000346552	KINGDOM OF BELGIUM 1.25% 22/04/2033	PROPRE	170 000,00	192 156,73	EUR	0,54
BE0000348574	KINGDOM OF BELGIUM 1.70% 22/06/2050	PROPRE	60 000,00	72 543,23	EUR	0,20
BE0000336454	KINGDOM OF BELGIUM 1.900000% 22/06/2038	PROPRE	60 000,00	73 767,82	EUR	0,21
BE0000320292	KINGDOM OF BELGIUM 4.25% 28/03/2041	PROPRE	10 000,00	16 900,03	EUR	0,05
NL0013552060	KINGDOM OF NETHERLANDS 0.5% 15/01/2040	PROPRE	110 000,00	116 510,46	EUR	0,32
NL0012171458	KINGDOM OF NETHERLANDS 0.75% 15/07/2027	PROPRE	70 000,00	74 985,71	EUR	0,21
ES0000012B62	KINGDOM OF SPAIN 0.35% 30/07/2023	PROPRE	130 000,00	132 282,65	EUR	0,37
ES00000128S2	KINGDOM OF SPAIN 0.65% 1 30/11/2027	PROPRE	380 000,00	471 544,32	EUR	1,31
ES0000012G00	KINGDOM OF SPAIN 1% 31/10/2050	PROPRE	49 000,00	45 520,03	EUR	0,13
ES0000012E51	KINGDOM OF SPAIN 1.45% 30/04/2029	PROPRE	7 000,00	7 752,83	EUR	0,02
ES00000126Z1	KINGDOM OF SPAIN 1.60% 30/04/2025	PROPRE	70 000,00	75 600,15	EUR	0,21
ES0000012E69	KINGDOM OF SPAIN 1.85% 30/07/2035	PROPRE	100 000,00	114 975,52	EUR	0,32
ES00000127A2	KINGDOM OF SPAIN 1.95% 30/07/30	PROPRE	40 000,00	46 038,64	EUR	0,13
ES00000128Q6	KINGDOM OF SPAIN 2.35% 30/07/2033	PROPRE	40 000,00	48 277,17	EUR	0,13
ES0000012B47	KINGDOM OF SPAIN 2.7% 31/10/2048	PROPRE	30 000,00	40 664,18	EUR	0,11
ES00000128E2	KINGDOM OF SPAIN 3.45% 30/07/2066	PROPRE	20 000,00	30 871,47	EUR	0,09
ES00000121S7	KINGDOM OF SPAIN 4.7% 30/07/41	PROPRE	34 000,00	56 919,35	EUR	0,16
ES00000120N0	KINGDOM OF SPAIN 4.9% 30/07/40	PROPRE	40 000,00	67 856,01	EUR	0,19
ES0000012411	KINGDOM OF SPAIN 5.75% 30/07/32	PROPRE	6 000,00	9 421,96	EUR	0,03
NL0015614579	KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2052	PROPRE	60 000,00	53 864,70	EUR	0,15

AVIVA PERFORMANCE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0010394437	LA POSTE 4.25% 08/11/21 *EUR	PROPRE	150 000,00	156 444,70	EUR	0,44
NL0014555419	NETHERLANDS GOVERNMENT 0% 15/07/2030	PROPRE	100 000,00	101 325,00	EUR	0,28
NL0013332430	NETHERLANDS GOVERNMENT 0.25% 15/07/2029	PROPRE	80 000,00	83 090,78	EUR	0,23
DE000NWB0AG1	NRW.BANK 0.625% 02/02/2029	PROPRE	90 000,00	94 706,83	EUR	0,26
FR0010171975	OAT 4% 25/04/55	PROPRE	45 935,00	87 359,80	EUR	0,24
PTOTEMOE0035	OBRIGACOES DO TESOURO 0.7% 15/10/2027	PROPRE	243 000,00	257 958,85	EUR	0,72
PTOTECOE0037	PORTUGAL 1% 12/04/2052	PROPRE	17 000,00	15 879,39	EUR	0,04
IT0005240350	REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2033	PROPRE	30 000,00	34 710,40	EUR	0,10
FR0010773192	REPUBLIC FRENCH 4.5% 25/04/2041	PROPRE	41 424,00	72 203,38	EUR	0,20
AT0000A28KX7	REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 15/07/2024	PROPRE	120 000,00	122 250,01	EUR	0,34
AT0000A2CQD2	REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2030	PROPRE	154 000,00	154 854,24	EUR	0,43
AT0000A269M8	REPUBLIC OF AUSTRIA 0.5% 20/02/2029	PROPRE	96 000,00	101 092,89	EUR	0,28
AT0000A2EJ08	REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/03/2051	PROPRE	30 000,00	31 011,94	EUR	0,09
AT0000A2HLC4	REPUBLIC OF AUSTRIA 0.85% 30/06/2120	PROPRE	30 000,00	26 697,30	EUR	0,07
AT0000A0VRQ6	REPUBLIC OF AUSTRIA 3.15% 20/06/44	PROPRE	30 000,00	47 665,44	EUR	0,13
BE0000349580	REPUBLIC OF BELGIUM 0.10% 22/06/2030	PROPRE	27 117,00	27 453,60	EUR	0,08
BE0000350596	REPUBLIC OF BELGIUM 0.4% 22/06/2040	PROPRE	50 000,00	48 130,94	EUR	0,13
IT0005274805	REPUBLIC OF ITALY 2.05% 01/08/2027	PROPRE	140 000,00	154 798,73	EUR	0,43
IT0005086886	REPUBLIC OF ITALY 1.35% 15/04/2022	PROPRE	290 000,00	294 748,54	EUR	0,82
IT0005090318	REPUBLIC OF ITALY 1.5% 01/06/2025	PROPRE	120 000,00	127 666,79	EUR	0,36
IT0005438004	REPUBLIC OF ITALY 1.5% 30/04/2045	PROPRE	38 000,00	37 273,14	EUR	0,10
IT0005127086	REPUBLIC OF ITALY 2% 01/12/2025	PROPRE	110 000,00	120 002,37	EUR	0,33
IT0005398406	REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2050	PROPRE	80 000,00	92 021,07	EUR	0,26
IT0005217390	REPUBLIC OF ITALY 2.8% 01/03/2067	PROPRE	117 000,00	138 607,62	EUR	0,39
IT0005377152	REPUBLIC OF ITALY 3.1% 01/03/2040	PROPRE	151 000,00	190 898,12	EUR	0,53
IT0005358806	REPUBLIC OF ITALY 3.35% 01/03/2035	PROPRE	82 000,00	104 356,80	EUR	0,29
IT0005363111	REPUBLIC OF ITALY 3.85% 01/09/2049	PROPRE	20 000,00	29 258,39	EUR	0,08
PTOTEWOE0017	REPUBLIC OF PORTUGAL 2.25% 18/04/2034	PROPRE	46 634,00	56 818,76	EUR	0,16
PTOTEKOE0011	REPUBLIC OF PORTUGAL 2.875% 15/10/2025	PROPRE	20 000,00	23 314,31	EUR	0,06
PTOTETOE0012	REPUBLIC OF PORTUGAL 2.875% 21/07/2026	PROPRE	34 000,00	39 592,78	EUR	0,11

AVIVA PERFORMANCE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PTOTEBOE0020	REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/02/2045	PROPRE	10 000,00	16 706,62	EUR	0,05
PTOTE5OE0007	REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/04/37	PROPRE	20 000,00	30 454,67	EUR	0,08
PTOTEUOE0019	REPUBLIC OF PORTUGAL 4.125% 14/04/2027	PROPRE	20 000,00	25 344,03	EUR	0,07
PTOTEQOE0015	REPUBLIC OF PORTUGAL 5.65% 15/02/2024	PROPRE	70 000,00	83 041,95	EUR	0,23
ES0000012J07	SPAIN 1% 30/07/2042	PROPRE	77 000,00	76 010,39	EUR	0,21
ES0000012I24	SPANISH GOVERNMENT 0.85% 30/07/2037	PROPRE	66 000,00	65 506,78	EUR	0,18
Total Obligation				12 927 710,28		36,01
O.P.C.V.M.						
LU1681041890	AMUNDI INDEX SOLUTIONS MSCI EUROPE ETF	PROPRE	7 294,00	697 889,92	EUR	1,94
LU1681044720	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI MSCI SWITZERLAND ETF	PROPRE	448,00	168 940,80	EUR	0,47
FR0007017488	AVIVA AMERIQUE FCP	PROPRE	1 654,00	899 941,40	EUR	2,51
FR0010645325	AVIVA INV.ALPHA YIELD FCP 4DEC	PROPRE	0,2471	366 533,33	EUR	1,02
FR0010247072	AVIVA INVESTORS JAPON ISR FCP	PROPRE	14,765	287 032,49	EUR	0,80
FR0011024249	AVIVA INVESTORS EURO CREDIT BONDS ISR PART C	PROPRE	194,00	285 112,10	EUR	0,79
FR0007390075	AVIVA INVESTORS EURO CREDIT BONDS 1-3 PART BD C	PROPRE	2 877,00	284 477,76	EUR	0,79
FR0010730630	AVIVA INVESTORS INFLATION EURO	PROPRE	329,00	481 899,46	EUR	1,34
LU1225026605	AVIVA INVESTORS SICAV MULTI STRATEGY TARGET RETURN FUND	PROPRE	338,00	345 666,52	EUR	0,96
FR0010838607	AVIVA INVESTORS SMALL & MID CAPS EURO- PART I	PROPRE	20,00	449 975,00	EUR	1,25
FR0010969550	AVIVA INVESTORS YIELD CURVE ABSOLUTE RETURN- R	PROPRE	342,00	354 404,34	EUR	0,99
FR0010510479	AVIVA MONETAIRE ISR CT PART D FCP	PROPRE	40,00	390 657,20	EUR	1,09
LU0290355717	DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	PROPRE	5 485,00	1 373 718,25	EUR	3,83
IE00BKPSFD61	ISHARES IV PLC ISHARES CHINA CNY BOND UCITS ETF	PROPRE	113 506,00	553 421,93	USD	1,54
IE00BHZPJ908	ISHARES IV PLC MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF	PROPRE	192 411,00	1 338 410,92	EUR	3,73
IE00BFNM3B99	ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	PROPRE	158 760,00	1 076 710,32	EUR	3,00
IE0005042456	ISHARES PLC - ISHARES CORE FTSE 100 UCITS ETF	PROPRE	30 015,00	242 100,99	EUR	0,67
IE00B52MJY50	ISHARES VII PLC - ISHARES CORE MSCI PACIFIC EX JAP ETF	PROPRE	953,00	142 492,56	EUR	0,40
LU1650490474	LYXOR EURO GOVERNMENT BOND DR UCITS ETF	PROPRE	5 350,00	1 030 998,50	EUR	2,87
IE00BMC38736	VANECK VECTORS UCITS ETFS PLC SEMICONDUCTOR UCITS ETF	PROPRE	23 603,00	505 222,22	EUR	1,41
Total O.P.C.V.M.				11 275 606,01		31,40
Total Valeurs mobilières				35 541 794,53		98,99

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Options						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
SPX2112P-25	SPX/202112/P/4100.	PROPRE	-2,00	-16 803,14	USD	-0,05
SPX2112P-31	SPX/202112/P/4400.	PROPRE	2,00	32 268,86	USD	0,09
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				15 465,72		0,04
Total Options				15 465,72		0,04
Liquidites						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE EUR G1	PROPRE	-75 018,67	-75 018,67	EUR	-0,21
	APPEL MARGE GBP G1	PROPRE	-0,01	-0,01	GBP	-0,00
	APPEL MARGE USD G1	PROPRE	-39 054,71	-33 698,36	USD	-0,09
Total APPELS DE MARGES				-108 717,04		-0,30
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-4 498,50	-4 498,50	EUR	-0,01
Total AUTRES				-4 498,50		-0,01
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-289 041,87	-289 041,87	EUR	-0,81
	BANQUE AUD SGP G1	PROPRE	-70,42	-43,89	AUD	-0,00
	BANQUE CHF SGP G1	PROPRE	2 913,60	2 695,03	CHF	0,01
	BANQUE DKK SGP G1	PROPRE	489,97	65,89	DKK	0,00
	BANQUE EUR SGP G1	PROPRE	11 880,61	11 880,61	EUR	0,03
	BANQUE GBP SGP G1	PROPRE	4 994,70	5 810,83	GBP	0,02
	BANQUE JPY SGP G1	PROPRE	-24,00	-0,19	JPY	-0,00
	BANQUE SEK SGP G1	PROPRE	-14,95	-1,47	SEK	-0,00
	BANQUE USD SGP G1	PROPRE	4 607,05	3 975,19	USD	0,01
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	363 313,19	363 313,19	EUR	1,01
Total BANQUE OU ATTENTE				98 653,32		0,27
DEPOSIT DE GARANTIE						
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	133 949,99	133 949,99	EUR	0,37
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	131 175,00	113 184,35	USD	0,32
Total DEPOSIT DE GARANTIE				247 134,34		0,69

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-30 407,95	-30 407,95	EUR	-0,08
Total FRAIS DE GESTION				-30 407,95		-0,08
Total Liquidités				202 164,17		0,56
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
VG171221	EURO STOXX 50 1221	PROPRE	11,00	-11 377,50	EUR	-0,03
NQ171221	NASDAQ 100 1221	PROPRE	-2,00	29 959,10	USD	0,08
ES171221	S&P 500 EMINI 1221	PROPRE	7,00	-51 483,13	USD	-0,14
SXO171221	STOXX EUROP 1221	PROPRE	-31,00	18 421,15	EUR	0,05
KG171221	STOXX 600 O 1221	PROPRE	69,00	85 025,00	EUR	0,24
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				70 544,62		0,20
Taux (Livraison du sous-jacent)						
OE101221	EURO BOBL 1221	PROPRE	27,00	-22 390,00	EUR	-0,06
RX101221	EURO BUND 1221	PROPRE	13,00	-32 110,00	EUR	-0,09
UB101221	EURO BUXL 1221	PROPRE	-7,00	47 040,00	EUR	0,13
IK1101221	EURO-BTP FU 1221	PROPRE	7,00	-17 290,00	EUR	-0,05
IK1101221	EURO-BTP FU 1221	PROPRE	-2,00	4 780,00	EUR	0,01
WN311221	US ULTRA BOND C 1221	PROPRE	-2,00	11 439,50	USD	0,03
TY311221	US 10 YR NOTE F 1221	PROPRE	-13,00	20 243,21	USD	0,06
FV050122	US 5 YR NOT 0122	PROPRE	-35,00	23 539,55	USD	0,07
Total Taux (Livraison du sous-jacent)				35 252,26		0,10
Total Futures				105 796,88		0,29
Coupons						
Action						
FR0000120271	TOTAL ENERGIES	ACHLIG	9 124,00	6 021,84	EUR	0,02
Total Action				6 021,84		0,02
Obligation						
IT0005422891	BUONI POLI 0.9% 4/31	ACHLIG	450,00	2 025,00	EUR	0,01
Total Obligation				2 025,00		0,01
Total Coupons				8 046,84		0,02
Change a terme						
	OACT 211026 CHF/EUR	RECU	209 000,00	193 386,23	CHF	0,54

AVIVA PERFORMANCE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	OACT 211026 CHF/EUR	VERSE	-193 239,48	-193 239,48	EUR	-0,54
	OACT 211026 CHF/EUR	RECU	393 000,00	363 348,10	CHF	1,01
	OACT 211026 CHF/EUR	VERSE	-360 852,61	-360 852,61	EUR	-1,01
	OACT 211026 CHF/EUR	RECU	393 000,00	363 963,04	CHF	1,01
	OACT 211026 CHF/EUR	VERSE	-361 567,96	-361 567,96	EUR	-1,01
	OACT 211026 NOK/EUR	RECU	7 314 000,00	720 669,61	NOK	2,01
	OACT 211026 NOK/EUR	VERSE	-691 926,60	-691 926,60	EUR	-1,93
	OACT 211026 NOK/EUR	RECU	906 500,00	89 604,39	NOK	0,25
	OACT 211026 NOK/EUR	VERSE	-87 961,59	-87 961,59	EUR	-0,24
	OACT 211026 NOK/EUR	RECU	906 500,00	89 605,13	NOK	0,25
	OACT 211026 NOK/EUR	VERSE	-87 962,97	-87 962,97	EUR	-0,24
	OACT 211026 NZD/EUR	RECU	1 232 000,00	731 186,28	NZD	2,04
	OACT 211026 NZD/EUR	VERSE	-722 980,51	-722 980,51	EUR	-2,01
	OACT 211026 NZD/EUR	RECU	326 000,00	193 705,26	NZD	0,54
	OACT 211026 NZD/EUR	VERSE	-191 555,82	-191 555,82	EUR	-0,53
	OACT 211026 SEK/EUR	RECU	1 834 000,00	180 823,07	SEK	0,50
	OACT 211026 SEK/EUR	VERSE	-179 287,75	-179 287,75	EUR	-0,50
	OVCT 211026 CHF/EUR	RECU	733 958,17	733 958,17	EUR	2,04
	OVCT 211026 CHF/EUR	VERSE	-795 000,00	-735 777,34	CHF	-2,05
	OVCT 211026 CHF/EUR	RECU	186 887,71	186 887,71	EUR	0,52
	OVCT 211026 CHF/EUR	VERSE	-200 000,00	-185 081,36	CHF	-0,52
	OVCT 211026 NOK/EUR	RECU	155 016,90	155 016,90	EUR	0,43
	OVCT 211026 NOK/EUR	VERSE	-1 623 000,00	-160 199,89	NOK	-0,45
	OVCT 211026 NZD/EUR	RECU	184 541,11	184 541,11	EUR	0,51
	OVCT 211026 NZD/EUR	VERSE	-313 000,00	-186 193,10	NZD	-0,52
	OVCT 211026 NZD/EUR	RECU	373 345,36	373 345,36	EUR	1,04
	OVCT 211026 NZD/EUR	VERSE	-622 500,00	-370 738,77	NZD	-1,03
	OVCT 211026 NZD/EUR	RECU	373 012,25	373 012,25	EUR	1,04
	OVCT 211026 NZD/EUR	VERSE	-622 500,00	-370 238,52	NZD	-1,03
	OVCT 211026 SEK/EUR	RECU	719 433,38	719 433,38	EUR	2,00

AVIVA PERFORMANCE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	OVCT 211026 SEK/EUR	VERSE	-7 384 000,00	-727 975,72	SEK	-2,03
	OVCT 211026 SEK/EUR	RECU	91 126,11	91 126,11	EUR	0,25
	OVCT 211026 SEK/EUR	VERSE	-929 500,00	-91 623,58	SEK	-0,26
	OVCT 211026 SEK/EUR	RECU	91 036,26	91 036,26	EUR	0,25
	OVCT 211026 SEK/EUR	VERSE	-929 500,00	-91 574,71	SEK	-0,26
	OVCT 211026 USD/EUR	RECU	545 103,33	545 103,33	EUR	1,52
	OVCT 211026 USD/EUR	VERSE	-639 000,00	-552 338,02	USD	-1,54
Total Change a terme				30 675,39		0,09
Total Aviva Performance				35 903 943,53		100,00